

Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review
Band: 5 (1897)
Heft: 19

Artikel: Resultats de l'ancien-catholicisme
Autor: Michaud, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-403388>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RESULTATS DE L'ANCIEN-CATHOLICISME.

Après vingt-sept ans d'existence, de travail et de lutte, l'ancien-catholicisme peut faire son examen de conscience, à la lumière de cette parole du Maître: «Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. Cueille-t-on des raisins sur des épines, ou des figes sur des chardons? Tout bon arbre porte de bons fruits, mais le mauvais arbre porte de mauvais fruits. Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, ni un mauvais arbre porter de bons fruits. Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits est coupé et jeté au feu. C'est donc à leurs fruits que vous les reconnaîtrez (*Matth.*, VII, 16—20).»

Voyons donc, en toute sincérité, ce que nous avons produit. Certes, notre œuvre est loin d'être terminée; mais, s'il est vrai qu'elle soit bonne, a-t-elle déjà produit de bons fruits, et quels sont-ils? Nous avons voulu travailler à la réforme du catholicisme occidental et au rétablissement de l'union des Eglises vraiment chrétiennes; cette réforme et ce rétablissement sont-ils réellement en voie d'exécution? Ne pouvons-nous pas dire déjà: *Multa renascuntur quæ jam cecidere?* S'il est vrai qu'une tentative généreuse produit toujours quelque bien, ne pouvons-nous pas, la main sur la conscience, nous rendre témoignage que nous avons combattu le bon combat, et montrer aux hommes impartiaux, à ceux qui savent regarder et qui veulent voir, le froment qui verdoie dans les sillons?

I. Résultats dogmatiques.

1° Si la monstruosité de l'infaillibilité papale n'a pas réussi à corrompre toute l'Eglise catholique d'Occident, à qui le doit-

on? A l'Eglise ancienne-catholique, qui ne s'est pas contentée de protester contre elle, et qui l'a encore réfutée à tous les points de vue, sur le terrain de l'exégèse biblique, sur le terrain de la tradition et de la patrologie, sur le terrain de l'histoire ecclésiastique, etc. Grâce à Dieu, l'Eglise catholique d'Occident n'a pas entièrement prévarié; beaucoup de ses membres, dans le secret, repoussent ce dogme ridicule et scandaleux, dont Léon XIII lui-même n'ose pas faire mention, mais cette protestation secrète est insuffisante. C'est de l'Eglise ancienne-catholique qu'est partie la protestation visible, éclatante, qui empêche l'erreur de triompher. Que les théologiens papistes fassent la conspiration du silence autour des ouvrages publiés contre ce faux dogme par les théologiens anciens-catholiques, on le conçoit. Mais, outre que leur silence est moins du dédain que de l'impuissance (ce qui est déjà un hommage indirect), nous avons, comme justice rendue à nos travaux, les témoignages des sommités théologiques, soit des Eglises orientales, soit de l'Eglise anglicane, soit des Eglises protestantes. Il suffit.

2° Non seulement les anciens-catholiques ont combattu, rejeté et réfuté le faux dogme de l'infaillibilité papale, ils ont encore combattu, rejeté et réfuté tous les autres faux dogmes du système papiste: ceux qui sont enseignés dans le « Syllabus », celui de l'immaculée-conception, ceux que les papes ont prétendu définir dans leurs conciles pseudo-œcuméniques; dogmes que nombre de théologiens gallicans n'ont tolérés qu'en leur donnant une signification autre que celle qui était visée par le parti ultramontain, mais qui étaient en train de prendre pied dans les esprits ignorants, paresseux ou routiniers, comme des formules auxquelles ni on ne croit ni on ne croit pas, auxquelles on est simplement habitué et que l'on ne veut ni examiner ni discuter. Qui encore a sauvé la vérité catholique de cette paresse, de cette indifférence, de cet étranglement sournois, lent, ténébreux? L'Eglise ancienne-catholique, qui a compris que, s'il faut être logique contre l'infaillibilité papale, il faut l'être aussi contre tous les autres faux dogmes de Rome.

3° En démontrant que tous ces faux dogmes de Rome étaient de faux dogmes, les théologiens anciens-catholiques ont

rétabli la notion même du dogme dans sa vérité et son ancienne lumière. Déjà au moyen âge, on avait singulièrement abusé des mots: *schisme*, *hérésie*, *dogme*. On les avait appliqués très arbitrairement, et l'on avait souvent appelé hérésie ce qui n'était nullement une hérésie. Les conciles papistes de Latran et de Vienne, par exemple, le concile même de Pise, sont tombés dans cette confusion. Et de même qu'on a appelé hérésie ce qui n'en était pas, ainsi a-t-on appelé dogme ce qui n'en était pas. Bref, on en était venu à dogmatiser et à définir des propositions absurdes, et à considérer comme dogmatisables et définissables toutes les spéculations des théologiens, du moment que le pape, soutenu de sa majorité épiscopale ou monacale, trouvait son intérêt à les ériger en dogmes. Grâce aux trucs de la tradition latente, de la foi implicite, des jugements dogmatiques, des faits dogmatiques, de la foi théologique, et des syllogismes commodes inventés pour faciliter l'extraction des propositions de foi dites implicites d'abord et explicites ensuite, Rome pouvait fabriquer tous les dogmes à sa convenance.

Or, les anciens-catholiques ont nettement rétabli la nécessité de distinguer les dogmes d'avec les spéculations théologiques: les dogmes, qui sont tout ce que Dieu a révélé aux hommes et cela seulement qu'il a révélé; les spéculations théologiques, qui sont, non plus la parole de Dieu, non plus la parole du Christ, mais les explications individuelles des hommes; explications qui, si évidentes et si fondées qu'elles paraissent, si voisines qu'elles puissent être des dogmes, restent toujours des produits de l'esprit humain et par conséquent ne sauraient être imposées à qui que ce soit comme des vérités divines. Cette distinction du dogme et de la spéculation théologique est de la plus haute importance; c'est elle qui, bien faite, rendra au dogme sa valeur aux yeux des hommes qui, le confondant avec les théories souvent absurdes de tel ou tel théologien, ne lui accordent plus ni créance ni considération. Toute la réforme de la théologie est en germe dans cette distinction.

4° Il ne suffisait pas de rétablir cette distinction, il fallait encore remettre en lumière le moyen sûr et infailible de distinguer, dans toutes les questions dites dogmatiques, le dogme

et les spéculations purement théologiques. Or, les anciens-catholiques ont, en effet, rappelé à la mémoire des catholiques le critérium catholique formulé par Vincent de Lérins: « ce qui a été cru partout, toujours et par tous »; critérium oublié non seulement des protestants, mais aussi des ultramontains et même de beaucoup de gallicans, ceux-ci se contentant, pour reconnaître le dogme, du consentement du pape et des évêques. Les anciens-catholiques n'ont nullement érigé le critérium de Vincent de Lérins en fondement de la foi; car le fondement catholique de la foi catholique est la parole même de Dieu et la véracité même de Dieu. Mais ils lui ont rendu sa valeur comme critérium, c'est-à-dire comme moyen de connaissance des dogmes: le témoignage constant, universel et unanime de l'Eglise chrétienne universelle, ne *fait* pas les dogmes, mais il les *fait connaître*; il permet de les distinguer des opinions particulières et diverses des théologiens. Les anciens-catholiques, en montrant que les plus grandes sécurités historiques ne sont ni dans l'examen individuel, ni dans la Bible interprétée d'après l'opinion de chacun, ni dans la décision individuelle du pape, ni dans le témoignage du pape et des évêques, mais bien dans la constatation historique du fait de la croyance constante, universelle et unanime de l'Eglise chrétienne universelle à telle et telle vérité comme venant de J.-C. même, les anciens-catholiques, dis-je, en dirigeant leurs travaux d'après cette règle de l'ancienne Eglise, ont rendu au monde théologique un service signalé, dont la valeur apparaîtra d'autant plus que les divisions deviendront plus profondes là où cette règle n'est pas suivie.

5° Une notion parallèle à cette dernière est la notion d'œcuménicité. Les ultramontains l'avaient faussée, en déclarant *œcuméniques* des conciles qui ne sont qu'*occidentaux*, comme si l'Eglise romaine était, à elle seule, toute l'Eglise chrétienne universelle. Les anciens-catholiques ont repris la notion de l'Eglise une et indivisée des huit premiers siècles; et, logiquement, ils ont reconnu l'œcuménicité des sept conciles œcuméniques, qui, de fait, ont été reconnus comme tels non seulement par l'Orient, mais aussi par l'Occident jusqu'au XVI^e siècle. Quant aux conciles qui n'ont été tenus ou ratifiés que par le parti de la papauté; conciles dont plusieurs théologiens galli-

cans ont rejeté l'œcuménicité, et que l'unanimité des Eglises orientales a également répudiés; conciles qui s'étendent du IX^e au XIX^e siècle, il est clair que les anciens-catholiques ont bien fait de leur donner la seule caractéristique qui leur convienne, à savoir que ce sont des conciles *papistes* et *non œcuméniques*. Donc, le bloc des vingt-deux conciles dits œcuméniques est maintenant et à jamais fendu en deux: sept d'un côté, les vrais œcuméniques; quinze de l'autre, les faux.

6° En agissant de la sorte, les anciens-catholiques ont du même coup rendu hommage à l'orthodoxie de l'Eglise orientale. A dessein laissée dans l'ombre par la jalousie de Rome, calomniée comme coupable d'un schisme dont la papauté romaine est la première cause, cette Eglise, qui n'a jamais altéré le symbole œcuménique et qui n'a jamais cessé d'en appeler à la foi des Pères et de la tradition universelle, cette Eglise méritait d'être glorifiée en Occident comme vraiment catholique. Aussi, les anciens-catholiques, dès le début de leur réforme, lui ont-ils adressé l'expression de leur vénération, en lui tendant la main et en lui témoignant un vif désir d'une union sincère et profonde dans l'unité d'une même foi et dans les sentiments d'une même autonomie et d'une même indépendance.

7° L'ancien-catholicisme a contribué également à éclaircir l'idée de l'union des Eglises chrétiennes. Cette idée avait été obscurcie soit par les papistes, qui en ont fait une soumission au pape, soit par les protestants, qui en ont fait une simple confraternité de sentiments et de bons rapports, nonobstant les croyances opposées et même contradictoires. Pour les anciens-catholiques, la véritable union n'est ni une soumission au pape, ni une omission du dogme. Toute Eglise doit être soumise à J.-C., son chef, et à J.-C. seulement; aucune ne doit être soumise à un pape quelconque. Toute Eglise particulière faisant partie de l'Eglise universelle par la profession de la vraie foi, doit, par cela même, subordonner son attitude particulière aux décisions de l'Eglise universelle dont elle fait partie; car, sans cette subordination, il y aurait schisme ou hérésie. Mais cette subordination à l'Eglise universelle n'entraîne pas d'autre soumission que la soumission à l'autorité de J.-C., autorité à la-

quelle l'Eglise universelle elle-même doit être également soumise.

Toute Eglise particulière qui serait *sortie de* l'Eglise universelle par le schisme et l'hérésie, ne pourrait évidemment être réunie aux autres Eglises particulières qu'en *rentrant dans* l'Eglise universelle. Mais toute Eglise particulière qui n'est pas sortie de l'Eglise universelle, n'a nullement à y rentrer. C'est ainsi que les anciens-catholiques, qui ne sont jamais sortis de l'Eglise universelle, et qui ont même rompu avec la hiérarchie romaine pour rester fidèles à la foi de l'Eglise universelle, n'ont pas à rentrer dans cette Eglise universelle; ils y sont et ils n'ont jamais cessé d'y être par leur foi même et par leur baptême: *unus Christus, una fides, unum baptisma*.

La rupture entre l'Eglise d'Orient et l'Eglise d'Occident ayant été faite surtout par la faute des papes, doit être rétablie; et c'est ce rétablissement que les anciens-catholiques désirent opérer, non pas en entrant dans l'Eglise *orthodoxe universelle*, puisqu'ils n'ont jamais cessé de professer la foi orthodoxe; non pas en entrant dans l'Eglise *orientale*, puisqu'ils sont occidentaux et non orientaux; mais simplement en priant l'Eglise orthodoxe d'Orient de vouloir bien reprendre avec eux les anciennes relations de fraternité, fondées sur la profession de la même foi et sur la participation aux mêmes sacrements, relations qui ont existé pendant les huit premiers siècles de l'ère chrétienne.

Est-il besoin de le dire? Ce n'est pas l'Eglise d'Orient qui doit *se réconcilier avec* l'Eglise ancienne-catholique, comme si celle-là avait blessé celle-ci. L'Eglise ancienne-catholique, n'ayant pas davantage blessé l'Eglise d'Orient (car l'Eglise ancienne-catholique répudie toute solidarité avec les fautes de la papauté), n'a pas davantage à *se réconcilier avec* l'Eglise orientale, comme si elle avait blessé cette dernière. La formule « se réconcilier avec », étant blessante de part et d'autre, doit donc être écartée. Au lieu du mot *avec*, il est mieux d'employer le mot *entre*, en ce sens que la paix et l'union doivent être réellement rétablies *entre* les deux Eglises. Les conditions que l'Eglise orthodoxe d'Orient serait en droit d'exiger de la hiérarchie romaine et de la papauté, qui ont été coupables envers elle et envers l'Eglise universelle, ne sauraient être exigées de l'Eglise ancienne-catholique, celle-ci représentant précisément les catho-

liques occidentaux restés fidèles à la foi orthodoxe universelle. L'Eglise ancienne-catholique est une Eglise orthodoxe occidentale; elle n'a donc aucune réparation à faire à une Eglise qu'elle n'a jamais blessée, et dont elle a même toujours pris la défense; en lui proposant la première la paix et l'union, en lui exprimant même le vif désir que la paix et l'union soient enfin rétablies entre elles, elle croit s'acquitter de son devoir et rendre à l'idée de l'*union* sa signification exacte et sa portée véritable.

8° Les anciens-catholiques, en remettant en avant la grande question de l'union des Eglises vraiment chrétiennes, en la replaçant dans son vrai jour et sur son vrai terrain, en lui rendant sa notion exacte et toute sa portée, ne se sont pas bornés à la théorie. Ils ont encore agi; ils ont dès le principe fait des efforts pour préparer cette grande œuvre. Les deux Conférences de Bonn, les Congrès internationaux, les nombreuses et importantes études publiées soit à part, soit dans la *Revue internationale de Théologie*, n'ont pas peu contribué à en avancer la réalisation. Plus d'un préjugé a déjà disparu, et plus d'une question obscure a été élucidée. Que de chemin parcouru depuis le Congrès de Lucerne!

N'eussent-ils fait que cela, les anciens-catholiques auraient déjà bien servi la cause de l'Eglise chrétienne. Mais ils ont fait plus encore, croyons-nous. En convoquant dans leurs Congrès internationaux les membres des Eglises indépendantes de Rome qui désirent sincèrement la paix et l'union, en créant leur *Revue internationale de Théologie* pour faire écho à toutes les études scientifiques et conciliantes, ils ont fourni à des Eglises jusque-là séparées l'occasion de se voir, de se mieux connaître et de se mieux apprécier. En appelant l'attention des théologiens orthodoxes, anglicans et protestants sur toutes ces hautes questions, si capitales pour la vitalité et le progrès de l'Eglise chrétienne, n'ont-ils pas aidé ces Eglises à reprendre en Occident, en face de la papauté romaine, une place plus importante que celle qu'elles avaient occupée jusque-là? Plus d'un théologien éminent de ces mêmes Eglises l'a déjà remarqué et avoué; et c'est pour les anciens-catholiques une joie toute chrétienne qui les dédommage amplement des injures et des calomnies du parti papiste. Tant pis pour les théologiens

de ce parti, s'ils veulent continuer à se livrer à l'*odium theologicum*; ceux des autres Eglises, par le spectacle de leurs discussions amicales, ont déjà donné la preuve de leurs sentiments chrétiens; et eux-mêmes ont senti plus d'une fois, dans leurs réunions, la vérité de cette promesse du Maître: « Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux » (*Matth.*, XVIII, 20). Certes, l'union complète, parfaite, est loin d'être terminée, mais la faute n'en est pas aux anciens-catholiques; en tout cas, elle est en bonne voie; n'est-ce pas déjà un immense résultat? Qui l'eût prévu avant le mouvement ancien-catholique?

II. Résultats constitutionnels.

9° La constitution de l'Eglise chrétienne, qui avait été altérée si profondément en Occident, soit par celles des Eglises protestantes qui se sont jetées dans le laïcisme et qui, par un individualisme sans frein, ont à peu près perdu la notion de l'Eglise, soit par l'Eglise papiste, qui a réduit l'Eglise universelle à la seule hiérarchie et même à la seule personne du pape, suivant ce mot de Pie IX: « Io sono la Chiesa; » la constitution de l'Eglise chrétienne, dis-je, a été remise en lumière, en Occident, par l'ancien-catholicisme. L'ancien-catholicisme, en effet, a proclamé hautement que la hiérarchie n'est pas toute l'Eglise; que le pape, non plus, n'est ni l'Eglise, ni même le « chef » de l'Eglise; que, même s'il revenait à l'orthodoxie, à la vraie foi catholique, il n'aurait droit qu'au titre de patriarche de l'Occident, à la primauté entre égaux (*primus inter pares*), primauté simplement d'honneur et nullement de juridiction; primauté qui ne lui confère aucun droit, mais seulement le devoir d'être plus respectueux et plus obéissant que tout autre évêque envers les décisions de l'Eglise. Car ce n'est pas lui qui doit dominer et régenter l'Eglise; mais c'est l'Eglise qui doit le dominer et le diriger.

10° Les anciens-catholiques, en niant que le pape fût le chef de l'Eglise, ont affirmé que le seul chef de l'Eglise est Jésus-Christ; qu'en effet, c'est Jésus-Christ seul qui la gouverne par la doctrine qu'il a enseignée aux apôtres et aux disciples, par les préceptes qu'il a imposés, par les moyens

de salut qu'il a établis; doctrine, préceptes, moyens de salut, qui suffisent amplement à l'Eglise visible pour la maintenir dans la vérité, dans la justice, dans la sainteté, et pour la mettre à même de remplir saintement sa haute vocation, vocation qui n'est nullement politique, mais uniquement religieuse. Les anciens-catholiques, en rétablissant dans l'Eglise catholique d'Occident cette doctrine très oubliée, estiment avoir rendu à notre société, si confuse et si troublée par la papauté politique actuelle, un service des plus importants.

11° Les anciens-catholiques, en remettant l'évêque de Rome à sa vraie place, celle-là même que les anciens conciles lui ont reconnue, ont rendu également à l'épiscopat la sienne. Dans leur Eglise, ainsi que dans l'ancienne Eglise, les évêques ne sont ni des princes-évêques, comme ils l'ont été sous l'ancien régime, ni des délégués du pape, obligés de dire oui quand le pape dit oui, et non, quand le pape dit non; ils sont modestement, avec leur conseil synodal et leur synode, les surveillants de l'Eglise, les préposés à la garde de la foi et de la discipline; de même qu'ils ne confèrent le sacrement de l'ordre qu'avec le concours de leur presbytère, ainsi ils n'administrent l'Eglise qu'avec la participation de leur conseil. Chez les anciens-catholiques, le pacha romain est impossible, non moins que le grand lama. Tandis que les évêques papistes ne tiennent leur juridiction que du pape, source de toute autorité, les évêques anciens-catholiques tiennent la leur de leur élection par les fidèles et le clergé, et de leur consécration épiscopale. On voit la différence.

12° Les anciens-catholiques ont aussi rétabli dans l'Eglise catholique d'Occident la vraie notion des fidèles en leur restituant leurs droits comme témoins de la foi et comme membres vivants et actifs de l'Eglise. C'est une véritable résurrection. Simples machines passives et victimes d'une foi aveugle, les simples fidèles de l'Eglise papiste, loin de ne relever que du Christ, ne relèvent que du pape et de ses agents; tandis que, dans l'Eglise ancienne-catholique, les simples fidèles ont le droit et le devoir de se rendre compte de leur foi, de sentir davantage la responsabilité de leurs actes, de prendre part à l'administration de l'Eglise, sans pouvoir jamais

abdiquer entre les mains d'un directeur. Le directeur papiste qui, sous prétexte de sanctifier et de sauver les fidèles, les exploite, les inspire et leur impose le mot d'ordre, ne saurait exister chez les anciens-catholiques, qui ne reconnaissent d'autre médiateur que le Christ, et qui ne voient dans leurs pasteurs que des ministres de la prédication, de la prière et de la charité.

13° De la sorte, les anciens-catholiques ont rétabli en même temps la vraie notion de l'Eglise, comme corps vivant du Christ, et non pas comme corps passif du pape. Là où les fidèles sont réunis au nom du Christ et non pas au nom du pape; là où les pasteurs sont des serviteurs et non des maîtres, des coopérateurs du Christ et non des agents électoraux, ni des colporteurs des ordres politiques du pape; là où les évêques ne sont que les premiers gardiens du dépôt confié par J.-C. à son Eglise, et non les premiers mandataires du pape; là où règne le Christ et non le pape, là est vraiment l'Eglise du Christ: le Christ, qui est la tête, et les disciples, qui sont les membres; le Christ, qui est le cep, et les fidèles, qui sont les branches.

Dans une telle Eglise, l'esprit d'anathème et de malédiction ne saurait exister. Malheureusement, les schismes et les hérésies sont toujours possibles là où il y a des hommes; mais, dans l'Eglise du Christ, le schisme et l'hérésie ne dépendent ni du pape, ni des seuls évêques. Comme il a été dit précédemment, les anciens-catholiques ont rendu à ces deux termes leur vraie signification. Aussi ne considèrent-ils pas comme de vrais schismatiques et comme de vrais hérétiques ceux qui ont été déclarés tels par la seule papauté et par les inquisiteurs romains. Loin de là. Ils sont prêts à reviser le procès de tous ces prétendus hérétiques du moyen âge, qui, la plupart, n'ont été traités d'hérétiques que parce qu'ils ont réclamé plus énergiquement la réforme de la papauté et du clergé, et parce qu'ils ont protesté contre les erreurs, les abus, les vices des couvents et de toute la hiérarchie romaine. Les anciens-catholiques voient plutôt dans ces réformateurs et ces martyrs des précurseurs de leur œuvre et des frères.

14° Chaque Eglise particulière constituée dans cet esprit et sur cette base est autonome: *ubi Spiritus Domini, ibi liber-*

tas. La papauté a anéanti la liberté des Eglises particulières : c'est un fait qu'aucune de celles qui sont soumises au pape ne peut même pas faire le moindre statut sans être obligée de le faire approuver par le pape. Les anciens-catholiques ont heureusement rompu cette tyrannie et secoué cet esclavage ; ils ont repris la liberté de l'ancienne Eglise, liberté qui n'est nullement la rupture des liens qui doivent unir les Eglises particulières entre elles dans l'unité de la foi et de la charité, mais liberté qui est le maintien de ces liens dans l'ordre et dans la fraternité, dans l'unité et dans la diversité : car la sagesse de Dieu et la grâce de Dieu, comme disent les Ecritures, sont « multiformes ». Toute nation a le droit d'avoir son Eglise catholique nationale et autonome, unie, comme je viens de le dire, aux autres Eglises catholiques nationales.

15° Les anciens-catholiques ont aussi rétabli la vraie notion de la catholicité, en lui enlevant le sens de majorité numérique ou géographique que Rome lui a donné faussement, et en lui rendant sa signification d'autrefois. Je dis « d'autrefois » : car, lorsque l'Eglise du Christ n'était encore qu'un *pusillus grex*, elle était cependant déjà catholique, c'est-à-dire universelle, ou mieux encore intégrale, en ce sens qu'elle conservait précieusement dans son intégralité le dépôt qui lui était confié ; qu'elle enseignait toute la doctrine du Christ, qu'elle observait tous ses préceptes, qu'elle usait de tous ses moyens de salut ; qu'elle condamnait ceux qui voulaient faire dans ce dépôt un choix (hérésie) à leur gré et en falsifier ainsi le contenu. Telle était la vraie catholicité, opposée à l'hérésie et au schisme : catholicité avant tout dogmatique et fondée sur l'unité de la foi, l'unité du Christ et l'unité du baptême.

L'Eglise romaine a altéré la foi de l'ancienne Eglise, en définissant et en imposant des dogmes qui sont non seulement nouveaux, mais encore opposés aux anciens. Donc elle est hérétique et non catholique ; et en persistant à s'appeler catholique, elle ment. Et ceux qui continuent à lui donner ce titre sont dupes ou de leur routine ou de leur ignorance, à moins que ce ne soit aussi pour la flatter et par intérêt.

III. Résultats disciplinaires.

16° L'Eglise ancienne-catholique n'a pas seulement remis en lumière la distinction entre le dogme et la spéculation théologique; elle a également distingué avec une plus grande clarté le dogme et la discipline. Si elle a enseigné que la foi doit être une entre toutes les Eglises particulières, elle a enseigné aussi que la discipline peut être variée, et que la vouloir unique ou uniforme serait une grave erreur. Les théologiens qui seraient tentés d'attacher à la discipline ecclésiastique la même importance qu'au dogme, devraient donc corriger leur point de vue.

Cet enseignement implique en même temps la distinction entre les canons dogmatiques des conciles œcuméniques et les canons simplement disciplinaires. De plus, en proclamant l'autonomie des Eglises particulières, l'Eglise ancienne-catholique a proclamé *ipso facto* le droit que chacune d'elles a de faire l'application de ces canons disciplinaires au mieux de ses intérêts spirituels; doctrine qui aujourd'hui est complètement méconnue dans l'Eglise romaine, et pour cause, et qu'il était, par conséquent, d'une extrême importance de rappeler aux catholiques d'Occident.

17° Les anciens-catholiques ne se sont pas bornés à cette déclaration sur la discipline en général, ils ont encore enseigné, sur le point particulier du célibat ecclésiastique, qu'il est abusif de le rendre obligatoire et d'en faire une loi stricte. Ils ont donc, d'accord avec les Ecritures et avec une partie de la tradition, permis le mariage des ecclésiastiques; et, en cela, ils croient avoir coupé à la racine tous les scandales qui éclatent journellement dans l'Eglise romaine.

IV. Résultats liturgiques.

18° En rompant avec la doctrine scolastique de l'*ex opere operato*, les anciens-catholiques ont repris la doctrine de l'ancienne Eglise sur la notion des sacrements. Ils ont donné de cette notion une explication également éloignée du matérialisme papiste et du figurisme vide de certains protestants. Ils ont montré J.-C. agissant lui-même dans les sacrements

comme le seul pontife de la nouvelle alliance et comme le seul médiateur et le seul sanctificateur. Ils ont rendu ainsi à la liturgie en général et aux sacrements en particulier leur dignité, qui n'apparaît plus assez dans l'Eglise romaine, où la place du Christ est prise par le prêtre même, et où les signes, les gestes et les paroles de ce dernier remplacent trop, aux yeux des masses, l'action même du Christ.

19° L'Eglise ancienne-catholique, en reprenant l'ancienne manière d'administrer le sacrement de pénitence, et en supprimant, par conséquent, la confession privée telle qu'elle se pratique abusivement dans l'Eglise romaine, a supprimé du même coup des scandales journaliers et guéri, en ce qui la concerne, une des plaies de l'Eglise occidentale. Elle n'a pas moins bien mérité des consciences et de l'Eglise, en supprimant les indulgences papistes, qui ne sont qu'une indigne exploitation de la crédulité des masses.

20° L'Eglise ancienne-catholique a répudié également l'étrange doctrine de la transsubstantiation papiste, transsubstantiation matérielle qui suppose une présence toute charnelle de J.-C. dans l'eucharistie et une manducation également charnelle dans la communion. En revenant au spiritualisme qui ressort manifestement des paroles de J.-C. et de l'enseignement des Pères, l'Eglise ancienne-catholique a conscience d'avoir remis en lumière le culte en esprit et en vérité qu'ont pratiqué les anciens chrétiens, avant les malheureuses disputes d'école commencées au IX^e siècle et continuées plus malheureusement encore dans les siècles suivants; disputes qui ont abouti au grossier matérialisme eucharistique que nous voyons s'étaler aujourd'hui dans les processions grotesques, dans les adorations perpétuelles et dans le truc des hosties sanglantes.

21° La reprise de la langue vulgaire dans la célébration du culte public et dans l'administration des sacrements, a été aussi une réforme éminemment utile, qui a permis aux fidèles de comprendre leurs propres prières, de s'intéresser davantage aux cérémonies liturgiques, et de faire des exercices du culte des actes de conscience, compris, sentis et voulus, au lieu des actes routiniers et irrationnels auxquels s'abandonnent ceux

qui ne comprennent ni les louanges qu'ils adressent à Dieu, ni les sentiments qu'ils lui expriment.

22° Les anciens-catholiques, en abolissant non seulement le honteux trafic des messes, mais aussi la perception de tout casuel dans l'administration des sacrements, ont rendu au ministère ecclésiastique sa dignité et sa pureté. Les pauvres sont ainsi sur le même pied d'égalité que les riches; les uns et les autres sont plus libres et, d'autre part, les prêtres plus respectés et plus désintéressés.

V. Résultats politico-ecclésiastiques.

23° Les anciens-catholiques n'ont nulle part combattu les lois de l'Etat, même là où les gouvernements ne leur ont pas rendu justice. Ils ont vraiment rendu à César ce qui est de César et à Dieu ce qui est de Dieu. En cela ils ont contribué au maintien de l'ordre et de la paix publique, et ils ont montré comment l'Eglise peut concourir avec l'Etat à assurer le bien moral et le bien matériel du pays. L'importance de cette attitude vraiment religieuse et chrétienne sera d'autant plus appréciée, si l'on considère la conduite contraire de l'Eglise papiste, Eglise dont le pape actuel ne s'occupe guère que de politique, et dont le clergé, chaque jour plus militant et plus agressif, combat tous les gouvernements qui résistent à ses ambitions, met la dissension dans les Etats et les familles, arme les citoyens les uns contre les autres, paralyse les efforts des plus sages et introduit, partout où il domine, la division et la ruine.

24° Non seulement l'Eglise ancienne-catholique n'est pas une Eglise politique, elle n'est pas davantage une Eglise socialiste. Si dans certains pays elle prend le titre de nationale, c'est uniquement pour témoigner de ses bons rapports avec l'Etat qui la reconnaît comme telle, mais ce n'est nullement pour s'immiscer dans le domaine de la politique et dans les choses de l'Etat. Ses évêques, appliqués à leurs devoirs épiscopaux, ne publient aucune lettre pastorale soit politique, soit socialiste. Ses prêtres, dévoués aux simples fidèles, quels qu'ils soient, compatissants envers les pauvres et les malheureux,

s'appliquent à soulager de leur mieux les misères de tous; mais aucun ne les exploite, aucun n'en fait un piédestal ou une grosse caisse pour attirer l'attention des naïfs, aucun ne leurre le peuple, ni dans les cercles, ni dans les assemblées publiques, ni ailleurs, par des mots à effet, par des formules politiques aussi trompeuses que sonores, toujours impuissantes à améliorer le sort des malheureux. Aucun prêtre ancien-catholique n'a pactisé avec l'anarchie, ni de loin, ni de près. Aucun n'a cédé à ce courant néfaste qui tend à faire oublier à trop d'ecclésiastiques leur mission évangélique, leur vocation exclusivement religieuse et sacerdotale. A ce point de vue encore, l'Eglise ancienne-catholique a donné un exemple sage, dont les chrétiens sérieux apprécieront d'autant plus l'utilité qu'il est moins suivi dans d'autres Eglises.

Tels sont les principaux services que nous croyons avoir rendus à la cause chrétienne, à l'Eglise et à la société. Sans doute, ce ne sont que des commencements; mais le laboureur laboure et le moissonneur moissonne. Nous ne sommes que des laboureurs. A chaque jour suffit sa peine. Dieu, qui fait mûrir les fruits et les moissons, fera le reste. Il voit la pureté de nos cœurs et de nos intentions.

Mais, dira-t-on, l'Eglise ultramontaine demeure toujours la même. Depuis la réforme ancienne-catholique, elle n'a pas diminué numériquement; elle reste compacte, serrée, peut-être même plus serrée qu'auparavant. Nous répondons que, si elle reste numériquement et quantitativement la même, cependant sa situation dogmatique et morale n'est plus la même. Son tronc est fendu en deux parties, entre lesquelles le coin ancien-catholique s'enfonce chaque jour davantage: d'un côté, les ultramontains fanatiques, plus serrés entre eux, il est vrai, mais on voit pourquoi; de l'autre, les indifférents et les incrédules qui font encore partie du tronc, mais qui se séparent de plus en plus des fanatiques, et l'on voit aussi pourquoi. Cet état est évidemment anormal et morbide; ces deux extrêmes ne tiendront pas toujours ensemble; une désagrégation est tôt ou tard inévitable. En tout cas, il est certain que les anciens-catholiques, en creusant de plus en plus les questions religieuses, enfonceront de plus en plus leur coin entre les deux fractions de l'arbre ultramontain.

C'est donc avec raison que les orthodoxes orientaux considèrent l'Eglise ancienne-catholique comme une Eglise orthodoxe occidentale, et qu'ils la croient capable d'affaiblir de plus en plus le papisme et la papauté. La fronde de David n'était qu'une fronde, et David n'était encore qu'un humble berger; et cependant le petit David avec sa fronde a abattu le géant Goliath. Le Goliath de l'Eglise papiste tombera, lui aussi; nous en avons la conviction profonde et le ferme espoir, parce que nous croyons inébranlablement au triomphe de la vérité. En attendant, c'est avec une piété toujours plus vive que nous relisons ce passage du I^{er} livre de Samuel (XVIII, 42-46): «Et le Philistin méprisa David, ne voyant en lui qu'un enfant; et après l'avoir maudit par ses dieux, il ajouta: Viens vers moi et je donnerai ta chair aux oiseaux du ciel et aux bêtes des champs. Et David dit au Philistin: Tu marches contre moi avec l'épée, la lance et le javelot; *et moi, je marche contre toi au nom de l'Eternel*, du Dieu de l'armée d'Israël que tu as insultée. Aujourd'hui l'Eternel te livrera entre mes mains, je t'abattraï et je te couperai la tête.» Ou plutôt, nous ne demandons pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive.

E. MICHAUD.
